

ETUDE THERMIQUE D'UN BATIMENT - Présentiel

Cette formation traite spécifiquement des méthodes et règles de calcul TH BCE 2020 ainsi que de l'impact des résultats et des coefficients Bbio, Cep et Tic dans la démarche de conception.

Objectifs opérationnels

- Réaliser l'étude thermique d'un bâtiment selon les méthodes et règles de calcul

Public Concerné

- Ingénieurs et techniciens en bureau d'études
- Chefs de projets de la maîtrise d'ouvrage, de la maîtrise d'oeuvre, des entreprises générales ou spécialisées en isolation, chauffage et génie climatique
- Architectes

Durée

14.00 Heures

2 Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Contenu

Cadre réglementaire

- Réglementation thermique
- Refonte de la directive efficacité énergétique des bâtiments (EPBD2)
- Etudes d'approvisionnement en énergie pour le neuf et l'existant
- RT bâtiments existants et bâtiments rénovés
- Diagnostic de performance énergétique et ses évolutions

Méthodes et règles de calcul

- Exigences de résultat de la réglementation thermique
- Méthode de calcul
- Démarche de calcul du coefficient Cep de consommation conventionnelle d'énergie
- Démarches de conception

Études de cas

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'illustrations au travers de cas concrets.

Les études de cas portent, à l'aide d'un logiciel, sur une étude thermique d'un logement collectif (20 logements) et d'un petit bâtiment tertiaire (bureaux).

Il est demandé aux participants de se munir d'un ordinateur portable libre d'accès aux droits administrateurs pour installation d'un logiciel permettant les exercices pédagogiques d'application.

Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé.

MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation correspondent à ses attentes.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur thermicien.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com